

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°6/2022/MEF/FOR**

**RESERVE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES, AUX COOPERATIVES OU
UNE UNION DE COOPERATIVES ET AUX AUTO-ENTREPRENEURS**

Le jeudi 10 février 2022 à 10heures, il sera procédé, dans la salle de réunions de la Direction des Affaires Administratives et Générales du Ministère de l'Economie et des Finances, sise Entrée «D», bâtiment extension, Quartier administratif – Rabat- Chellah, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix **relatif à la réalisation des prestations de formation au profit des cadres du Ministère de l'Economie et des Finances sur :**

- **Lot unique : Audit, contrôle et évaluation des politiques publiques**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au **service des Achats de la Direction des Affaires Administratives et Générales - Ministère de l'Economie et des Finances - Rabat - Chellah. Bureau n°227, 2ème étage Entrée «D»**. Il peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) et du site Internet du Ministère de l'Economie et des Finances (www.finances.gov.ma:rubrique :**"Appel d'Offres"**)

- ❖ Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : **cinq mille dirhams (5000,00 DH)**.
- ❖ L'estimation des coûts des prestations est fixée à **huit cent soixante-quatre mille dirhams toutes taxes comprises (864 000,00 DH TTC)**. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8journada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la DAAG du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau d'ordre précité ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres en début de séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail marocain des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation.

En application des dispositions :

- De l'article 6 de l'arrêté n° 3011.13 du 24 hijra 1434 (30 Octobre 2013), du Ministère de l'Economie et des Finances, pris pour l'application de l'article 156 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) ;
- Des article 25 et 156 du décret n°2-12-349 tels qu'ils ont été modifié et complété par le décret n°2-19-69 du 18 Ramadan 1440 (24/05/2019).

Il est à signaler que le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité, par l'article 25 du décret n°2-12-349 tel qu'il a été complété et modifié et à l'article 6 du règlement de consultation.